



AESH, UN STATUT MAINTENANT

SEMAINE DE MOBILISATION DU 15 AU 19 DÉCEMBRE

EN GRÈVE LE 16 DECEMBRE



LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Le 16 décembre prochain : budget discuté, statut de catégorie B exigé !
Mobilisons-nous pour imposer enfin un statut.**

Le 16 décembre 2025 se tiendra le CSA ministériel où siègent les représentant·es syndicaux·ales. Au programme, le budget pour la prochaine rentrée scolaire. Nous faisons face à un scandale institutionnel : alors que plus de 45 000 élèves en situation de handicap n'ont pas d'accompagnement depuis la rentrée 2025, seulement 1 200 recrutements d'AESH sont prévus au niveau national dans le prochain budget ! Le compte n'est pas bon et annonce de nouvelles difficultés.

Les AESH sont désormais le deuxième corps de métier de l'Éducation nationale (140 000 agent·es). L'absence de statut est un véritable affront assumé politiquement à l'égard de toutes et tous ! L'accompagnement humain des élèves en situation de handicap est bel et bien inscrit dans la loi de 2005 car cela répond à un besoin permanent. Pour rendre ce métier indispensable attractif, il faut mettre en place un statut protecteur, celui de fonctionnaire !

Dans ce contexte, la CGT Éduc'action appelle les AESH et l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à une grande journée de grève et de mobilisation le mardi 16 décembre.

MANQUE D'AESH. LA FAUTE À QUI ?

Partout, il manque des AESH. Cependant, les rectorats refusent d'embaucher et d'augmenter les quotités de travail, comme si le seuil de 24h devenait la norme. **Les AESH deviennent des variables d'ajustement des politiques austéritaires. Il y a donc des conséquences graves et directes sur les conditions de travail des AESH et d'accompagnement des élèves.**

Il est inadmissible de maintenir institutionnellement, par choix politiques, des personnels en-dessous du seuil de pauvreté. Nous ne lâcherons rien et nous arracherons le statut de fonctionnaire par la force de nos mobilisations !

Nous exigeons un recrutement massif d'AESH et le statut pour répondre aux besoins des élèves qui ont des notifications de droit prononcées par les Commissions départementales d'aide et des droits à l'autonomie aux personnes en situation de handicap.



DE L'ARGENT POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE PAS POUR LA GUERRE

Il n'est plus à démontrer que les AESH constituent un pilier de l'école inclusive. La pérennité des missions et l'accompagnement aux apprentissages ne peuvent plus être contestés. Les AESH contribuent à la réussite du parcours de scolarité pour les élèves qui sont notifiés avec aide humaine.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est inscrit dans la loi de 2005, cela répond à un besoin permanent. Pour rendre ce métier attractif, il faut mettre en place un statut protecteur, celui de fonctionnaire !

Ensemble, faisons entendre notre ras-le-bol et allons arracher le statut ! Nous ne quémandons rien, mais nous exigeons la reconnaissance du métier ! Face à autant de mépris, mobilisons-nous ! **Le 16 décembre, AESH mais aussi l'ensemble des collègues, soyons en grève ! Sans les AESH, la mise en œuvre de l'école inclusive serait considérablement affaiblie.**

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

PÉTITION INTERSYNDICALE POUR LE STATUT DES AESH

Une grande campagne intersyndicale a été lancée en mai 2025, 20 ans après la loi de 2005. À ce jour, la pétition a atteint déjà 82 000 signatures. Le ministère ne peut plus rester sourd ni aveugle. Le nouveau ministre reconnaît publiquement que la question du statut doit être mise en réflexion.

L'École doit être pleinement inclusive pour bâtir une société réellement inclusive, sans discrimination pour les personnes en situation de handicap.

AESH, face à l'urgence, un corps de fonctionnaire maintenant !

Avec les organisations syndicales FSU, SE-Unsa, CFDT Éducation Formations Recherche Publiques, CGT Educ'action, SNALC, SUD éducation je soutiens la nécessité et l'urgence à créer un corps de fonctionnaire pour les AESH.



ON SIGNE ET ON FAIT SIGNER LA PÉTITION INTERSYNDICALE POUR LA CRÉATION D'UN STATUT

[HTTPS://WWW.MAPETITION.ORG/AESH/](https://www.mapetition.org/aesh/)

LE STATUT DE CATÉGORIE B MAINTENANT !

Des luttes et des combats qui se sont traduits par des avancées...

Fin des contrats aidés, CDI au bout de trois ans, grille indiciaire de salaire avec avancement tous les 3 ans.

C'est par le rapport de force que nous avons su construire collectivement que nous avons pu arracher ces avancées. Il est temps de franchir une nouvelle étape.

La discussion autour du budget 2026 doit intégrer la création du statut de catégorie B de la Fonction publique d'État pour les AESH. Le 16 décembre doit marquer notre détermination pour conquérir une nouvelle avancée.

LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP NE SONT PAS DES DONNÉES DE TABLEAUX EXCEL.
IL FAUT SORTIR DE LA LOGIQUE COMPTABLE ET REVENIR À UNE LOGIQUE HUMAINE !

POUR LA CGT EDUC'ACTION, IL Y A URGENCE À EXIGER...

- ✓ LA CRÉATION D'UN STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE CATÉGORIE B ET SA GRILLE INDICIAIRE AVEC POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE
- ✓ UNE FORMATION INITIALE AU MINIMUM D'UN AN ET CONTINUE
- ✓ UN TEMPS COMPLET À 24H D'ACCOMPAGNEMENT ÉLÈVE
- ✓ L'ABANDON DES PIAL ET L'ARRÊT DE LA MISE EN PLACE DES PAS
- ✓ L'ARRÊT DE LA MUTUALISATION DES ACCOMPAGNEMENTS (2 ÉLÈVES MAXI ACCOMPAGNÉ·ES)

